

Image not found or type unknown



Intérêts d'argent bloqué par notaire

Par **yaki**, le **11/10/2014** à **14:59**

Bonjour,

Ma maison étant vendue suite à divorce, il reste un terrain à vendre. L'argent de la vente est bloqué par le notaire jusqu'à dissolution de la communauté : à qui rapporte-t-il ?

Merci.